

Le Président	Conseil Discipline 14 membres	Commission Educative 13 membres	CESC Composition libre	
Mme ORAVEC Myriam, Principale	De Droit	De Droit	Composition libre	
Représentants de l'Administration				
Mme DE BARSAC Agnès, Principale Adjointe	De Droit	De Droit		
M. DEROUET Hervé, Gestionnaire	De Droit	De Droit		
Mme JOUINEAU Isabelle, CPE	De Droit	De Droit		
Représentants des collectivités territoriales			Composition libre	
M. LEDEUX Jean-Louis, Vice-Président du Conseil Départ.				
Mme PECRIAUX Sybil, Conseillère Départementale				
Mme CAROLUS Coralie, Représentante de la Commune de Lusignan				
Représentants des personnels			Composition libre	
M. GUILLIN Nicolas	4 personnels enseignants + leurs suppléants	2 personnels enseignants + leurs suppléants + le professeur principal		
M. RUMEAU Nicolas				
Mme CURTI Céline				
Mme DESCHEREUX Mélanie				
Mme MICHAUD Elodie				
M. VEYSSIERE Pascal				
Mme POSTEL Catherine (suppléant)				
Mme LAGASSAN Julie				
Mme CADIER Cécile				
M. GAINANT Aurélien				
Mme BERNAUD Isabelle				
Mme TEXERAULT Charlène				
Mme BOUCHET Sylvie	1 personnel ATSS + son suppléant	1 personnel ATSS + son suppléant		
Mme PASQUIER BOUTINOT Catherine				
M. GAUVIN Jean-Marc (suppléant)				
Mme COUSIN Marylène				
Représentants des parents d'élèves				Composition libre
M. MARICOURT Pierre	3 parents + leurs suppléants	2 Parents + leurs suppléants		
Mme QUILLET Sandra				
Mme CAILLE-REMBEAULT Virginie				
M. CASTELLS Richard				
M. DAUGE Stéphane				
Mme COLLAS Vanessa				
M. PASQUIERS Jean-Philippe (suppléant)				
M. GUERRERE Jérôme				
Mme MORCHOISNE Peggy				
Mme BARILLON Elodie				
Mme MARICOURT Lydia				
Mme CIMBARO Sarah				
Représentants des élèves				
PASQUIERS Noah	2 élèves + leurs suppléants	2 élèves + leurs suppléants		
Clément GEFFARD (suppléant)				
SEMUR Roxane				
RENOUX Zélie				

Le Président	Conseil Discipline 14 membres	Commission Educative 13 membres	CESC Composition libre
Mme ORAVEC Myriam, Principale	X	X	
Représentants de l'Administration			
Mme DE BARSAC Agnès, Principale Adjointe	X	X	
M. DEROUET Hervé, Gestionnaire	X	X	
Mme JOUINEAU Isabelle, CPE	X	X	
Représentants des collectivités territoriales			
M. LEDEUX Jean-Louis, Vice-Président du Conseil Départ.			
Mme PECRIAUX Sybil, Conseillère Départementale			
Mme CAROLUS Coralie, Représentante de la Commune de Lusignan			T
Représentants des personnels			
M. GUILLIN Nicolas	T		T
M. RUMEAU Nicolas	T		T
Mme CURTI Céline	S	T	
Mme DESCHEREUX Mélanie	S		
Mme MICHAUD Elodie		S	
M. VEYSSIERE Pascal	S		T
Mme POSTEL Catherine (suppléant)			T
Mme LAGASSAN Julie			
Mme CADIER Cécile		T	T
M. GAINANT Aurélien	T		T
Mme BERNAUD Isabelle	T	S	
Mme TEXERAULT Charlène	S		
Mme BOUCHET Sylvie	S		
Mme PASQUIER BOUTINOT Catherine		T	
M. GAUVIN Jean-Marc (suppléant)	T		
Mme COUSIN Marylène		S	
Représentants des parents d'élèves			
M. MARICOURT Pierre	S		
Mme QUILLET Sandra		S	T
Mme CAILLE-REMBEAULT Virginie	T	T	
M. CASTELLS Richard	T	S	
M. DAUGE Stéphane	S		T
Mme COLLAS Vanessa	T		
M. PASQUIERS Jean-Philippe (suppléant)	S	T	
M. GUERRERE Jérôme			
Mme MORCHOISNE Peggy			
Mme BARILLON Elodie			T
Mme MARICOURT Lydia			
Mme CIMBARO Sarah			
Représentants des élèves			
PASQUIERS Noah	S	T	T
Clément GEFFARD (suppléant)	S	T	T
SEMUR Roxane	T	S	S
RENOUX Zélie	T	S	S

T : Titulaire

S : Suppléant

Composition de la Commission Vie Collégienne 2021-2022

Le Président	Composition
Mme ORAVEC Myriam, Principale	
Représentants de l'Administration	
Mme JOUINEAU Isabelle, CPE, référente	
Représentants des personnels	1 personnel enseignant volontaire + Son suppléant Et 1 personnel ATSS + Son suppléant
M. GUILLIN Nicolas (titulaire)	
Mme CURTI Céline (suppléant)	
Mme COUSIN Marylène	
Mme BOUCHET Sylvie	
Représentants des parents d'élèves	1 représentant des parents volontaire mais membre soit du CA soit délégué des parents d'élèves + Son suppléant
Mme BARILLON Elodie	
M. CASTELLS Richard	
Représentants des élèves	2 binômes élus par niveau avec parité filles-garçons + suppléants
MICOU Nills, 6A	
ALLAIN Cléo, 6A	
CHEBIL Yasmine, 6A	
GUILLET Camille, 6A	
UDIN Axelle, 6A	
VIDAL Gabin, 6B	
DESGRIS Juliette, 6D	
UGUEN-LE-REST Gurvan, 5A	
CLAIRERGUES Emma, 5A	
PLANTEGENET Cléonice, 5A	
MOTILLON Victor, 5C	
PENNETIER Sarah, 4A	
GUERIN Erwan, 4A	
MOREAU Orphélie, 3A	
BRASSELET Denisa, 3B	
GUILLOUARD Vicente, 3B	



Règlement interne du Conseil d'Administration du collège Jean Monnet

Le présent règlement a pour objet de fixer les modalités particulières de fonctionnement du Conseil d'Administration du collège.

Article 1 :

- Le Conseil d'Administration se réunit en session ordinaire au minimum 4 fois par an.
- Les réunions prévisibles se tiennent en novembre (constitution des diverses instances : commission éducative, conseil de discipline, CESC / budget), en février. (préparation rentrée suivante avec répartition de la Dotation Globale Horaire), en mars (compte financier) en juin (rentrée suivante, rapport annuel, signature des contrats et conventions...) et en octobre (bilan de rentrée).
- Tout représentant d'un collège peut demander dans le mois qui précède, la date prévue par l'Administration pour la prochaine réunion.
- Les convocations (+ documents préparatoires éventuels) sont adressés aux membres titulaires du Conseil d'Administration, par courrier électronique, au moins huit jours à l'avance, ce délai pouvant être réduit à un jour en cas d'urgence (1) art. 3.
- Au cas où un membre ne peut être présent, il doit se mettre personnellement en rapport avec un suppléant, lui communique convocation et documents et en informe le secrétariat de direction du collège.
- Durée d'une séance : pas plus de 2h, sauf décision collective.

Article 2 :

- Tout membre du Conseil d'Administration peut demander à la Présidente l'inscription d'une question à l'ordre du jour, 48h avant l'heure du conseil.
- Une question non inscrite à l'ordre du jour ne pourra faire l'objet d'une discussion en séance.

Article 3 :

- Le conseil doit atteindre le quorum (majorité des membres) pour siéger valablement. Si ce quorum n'est pas atteint, le CA est convoqué en vue d'une nouvelle réunion (délai minimum 5 jours, maximum 8 jours) sans quorum et avec le même ordre du jour. En cas d'urgence le délai est réduit à 3 jours (1) art.3.
- Un duo de secrétaires de séance est désigné en début de réunion. Les collègues des personnels et des usagers assurent le secrétariat à tour de rôle.

Article 4 :

- Les membres du C.A. peuvent exprimer leur vote ou avis à main levée. Toutefois, à la demande d'un seul membre, le vote aura lieu à bulletin secret. En ce cas, un bureau de vote de 3 personnes est constitué et le dépouillement a lieu immédiatement.
- « en cas de partage égal des voix, la voix de la Présidente est prépondérante » (article R421-24 du code l'éducation).

Article 5 :

- Le procès-verbal sera finalisé par l'Administration à partir du compte-rendu remis par le(la) secrétaire de séance et ce, dans les meilleurs délais.
- Une lecture commune du procès verbal sera faite par les secrétaires et la Présidente, co-signataire du P.V., avant duplication. Un exemplaire du P.V. est adressé par courriel à tous les titulaires.
- Le procès-verbal est normalement adopté après rectifications éventuelles au début de la séance suivante.
- En ce qui concerne le P.V. du Conseil d'Administration du 3^{ème} trimestre tout membre qui, à réception du P.V. constate une observation importante à faire, est invité à la formuler au plus tôt, par écrit, à la Présidente du C.A qui devra en faire part au 1^{er} C.A. de l'année scolaire suivante.

Le présent règlement est soumis au vote.

(1) Décret n°2019-838 du 19 août 2019

PROPOSITION DE REPARTITION DES IMP**1 COORDINATION DISCIPLINAIRE**

DISCIPLINE	MONTANT EN EUROS	NOMBRE D'IMP
EPS	1250	1
TECHNO	1250	1
MATHS	312,5	0,25
FR	312,5	0,25
HG	312,5	0,25
LVE	312,5	0,25
PC	312,5	0,25
SVT	312,5	0,25

2 REFERENT CULTURE poste à pourvoir

3	PEAC	MONTANT EN EUROS	937,5	NOMBRE D'IMP	0,75
---	------	------------------	-------	--------------	------

RUPN

4		MONTANT EN EUROS		NOMBRE D'IMP	
5	RUPN		2500		2

COORDONNATEUR DEVOIRS FAITS

6		MONTANT EN EUROS		NOMBRE D'IMP	
	DEVOIRS FAITS		312,5		0,25

CHORALE

	CHORALE	MONTANT EN EUROS	1250	NOMBRE D'IMP	1
--	---------	------------------	------	--------------	---

COORDONNATEURS MEDIATION ET TUTORAT

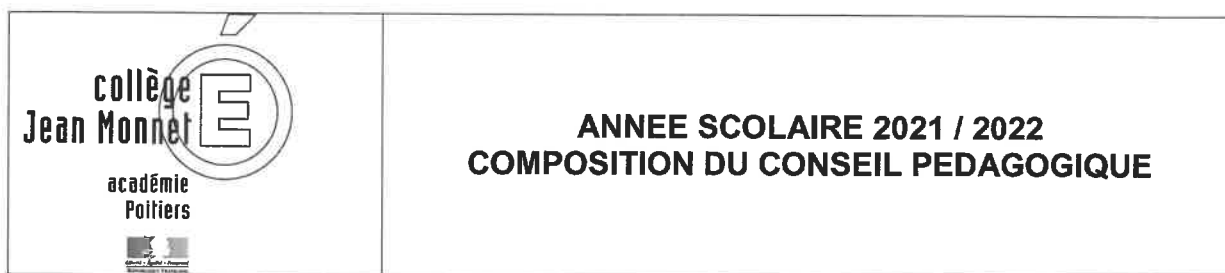
	MEDIATION ET TUTORAT	MONTANT EN EUROS	937,5	NOMBRE D'IMP	0,75
	TOTAUX :			8,25	

Rappel dotation :	8,25
Transfo HSA :	0

7 COORDINATION SECTION BASKET

	COORDINATION	MONTANT EN EUROS	625	NOMBRE D'IMP	0,5
--	--------------	------------------	-----	--------------	-----

si dotation supplémentaire



Sont désignés membres du conseil pédagogique pour l'année scolaire 2021/2022 les personnes dont les noms suivent :

➤ MEMBRES TITULAIRES

- Mme ORAVEC Myriam (Présidente)
- Mme BERNAUD Isabelle
- M. BRUNET Vincent
- Mme CADIER Cécile
- Mme DAIRAY Céline, M. MASSEDRE Alexandre et M. VEYSSIERE Pascal (en alternance)
- Mme DE BARSAC Agnès
- M. GAINANT
- M. GUILLIN Nicolas
- M. GUYONNET Yoann
- Mme JOUINEAU Isabelle
- Mme LAGASSAN Julie
- M. MATEOS DA SILVA Juan-Carlos

➤ MEMBRES SUPPLEANTS

- Mme AISSAOUI Fatima
- Mme AVRIL Natasha
- Mme CURTI Céline
- M. DUPUY Emmanuel
- Mme GUINOT Vaïna
- Mme LACOMBE Emilie
- Mme MICHAUD Elodie
- Mme POSTEL Catherine

Liste établie par le principal le 23/09/2021

M. ORAVEC